



OCTOBRE 2025

LE JOURNAL MUNICIPAL **DE RANGUEVAUX**

N°393

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 10 ET 24 SEPTEMBRE

Au cours de la séance du 10 septembre 2025, l'Assemblée Communale :

- 1) **APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°1 de l'exercice 2025.
- 2) **APPROUVE** le compte rendu annuel à la collectivité établi par la SODEVAM pour l'exercice 2024 relatif à l'opération d'aménagement de la 3^{ème} phase du lotissement « La Cueillerotte » ;
- 3) **PREND ACTE** des objectifs du plan visant à améliorer la qualité de l'air sur le territoire du PPA des Trois Vallées et de la nécessité de réduire les émissions de particules fines issues du chauffage au bois ;
SOULIGNE L'IMPORTANCE des mesures de sensibilisation et des dispositifs d'aide financière pour accompagner les ménages dans la transition vers des équipements plus performants ;
EMET un avis favorable sur le projet de plan d'action chauffage au bois domestique, sous réserve que les mesures de soutien financier et de contrôle incombent à l'Etat et non aux collectivités territoriales.
- 4) **EMET** un avis favorable sur le projet de SCOT de l'agglomération thionvilloise.
- 5) **PREND ACTE** du rapport d'activités 2024 de la C.A Val de Fensch.
- 6) **PREND ACTE** des rapports d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatifs à la gestion de la C.A Val de Fensch et à la reconversion des friches industrielles.
- 7) **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs.

Au cours de la séance du 24 septembre 2025, l'Assemblée Communale :

- 1) **APPROUVE** le projet de création d'un verger pédagogique pour un coût total de 6 908 € H.T ;
SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental de la Moselle au taux de 50 % au titre du programme dédié aux projets environnementaux, d'un montant de 3 454 € ;
- 2) **APPROUVE** le projet de création d'une haie champêtre à la limite entre les pelouses calcaires de Ranguevaux et les zones agricoles pour un coût total de 12 250 € H.T ;
SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Régional au titre de l'appel à projet « Trame verte et bleue », d'un montant de 9 800 €.

INFORMATIONS / SERVICES

CENTRE AÉRÉ

(sous réserve du recrutement d'un deuxième animateur)

La Commune de RANGUEVAUX en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement FOL57 organise un centre aéré du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre.

Vous trouverez en détail l'offre d'emploi ci-après.

CHASSE

Voici le détail des battues de chasse organisées en forêt communale de Ranguevaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) :

- 12 et 26 octobre
- 2, 16 et 30 novembre
- 8 et 21 décembre
- 11 et 25 janvier 2026
- 15 février 2026

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs qui sont tenus de respecter les périmètres de chasse

PROMENADES EN FORÊT

Vous aimez vous promenez en forêt ? Désormais, la chasse en battue est interdite certains jours. Vous pouvez donc vous rendre librement en forêt :

- le samedi toute la journée sur l'intégralité de la forêt communale de Ranguevaux
- le dimanche toute la journée sur l'intégralité de la forêt domaniale de Moyeuve
- le dimanche après-midi dans le bois du Four (forêt communale entre le Fond Champ de Berger et Neufchef).

SANTÉ MENTALE

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch lance un programme d'actions sur le thème de la santé mentale grâce à des animations gratuites organisées **du 6 au 19 octobre**.

Le détail des actions est consultable sur le site internet de la CA Val de Fensch :

<https://www.agglo-valdefensch.fr/sante/deux-semaines-pour-parler-sante-mentale>

VENTES DE BOIS

Les inscriptions concernant la vente du bois de chauffage pour la saison 2025/2026 seront prises en mairie **jusqu'au jeudi 30 octobre**.

Pour cette saison, l'affouage se fera dans la parcelle 18, à charge pour les inscrits d'abattre les arbres qui leur seront désignés.

Il est rappelé que ce bois est destiné uniquement au chauffage personnel, et que sa répartition entre les affouagistes se fera dans la limite des volumes disponibles.

Comme chaque année, une réunion d'information et d'échanges se tiendra peu après la clôture des inscriptions.

FOYER DES AÎNÉS

La reprise du foyer des Aînés est fixée au **jeudi 2 octobre**.

Si vous êtes âgés de 60 ans ou plus, vous avez rendez-vous chaque jeudi après-midi au foyer socioculturel « Lucien Perera ». Jeux, animations, goûter et une bonne ambiance vous y attendent.

MUTUELLE

L'Association Accès Droits Santé Solidarité en partenariat avec la mutuelle GMI propose une offre solidaire et accessible aux familles et aux seniors.

La Garantie Santé AD2S propose deux formules selon les besoins du public accompagné. Les tarifs ont été négociés, dans le but de lutter contre le renoncement aux soins de santé.

Plus d'informations sur le site internet : <https://www.ad2s.org/index.php/garantie-sante>, sur le flyer ci-après ou au secrétariat de la mairie.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la Ranguevalloise aura lieu le **dimanche 12 octobre à 11h** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

Les adhérents, la population ranguevalloise, les élus municipaux et les présidents d'associations seront les bienvenus.

HALLOWEEN

Comme chaque année, l'association MPT organise pour Halloween le **vendredi 31 octobre** une collecte de bonbons dans le village.

Rendez-vous à 18h au foyer socioculturel Lucien Perera, les enfants venez nombreux et déguisés !

MARCHÉ DE L'AVENT

La Commune et l'association « Mon Village » organisent un marché de l'avent le **samedi 15 novembre de 14h à 19h** et le **dimanche 16 novembre de 10h à 19h** au foyer socioculturel.

Ce marché est ouvert à tous les habitants. Si vous êtes intéressés par une expo-vente de vos confections "maison" (décorations de Noël ou autres, tableaux, broderies, napperons, confitures, gâteau de Noël etc...), vous êtes invités à une réunion le **lundi 27 octobre à 20h** au foyer socioculturel.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messes à Ranguevaux :

- Samedi 4 octobre à 18h30
- Dimanche 19 octobre à 10h30
- Vendredi 31 octobre à 18h00

Messe à Hayange :

- Dimanche 2 novembre à 10h30 (défunts)

ATELIERS NUMÉRIQUES



LUNDI 06/10 INTERMÉDIAIRE
DE 14H À 17H

PAYER EN TOUTE SÉCURITÉ SUR INTERNET

Maintenant que vous avez créé votre compte sur le site marchand, vous pouvez désormais réserver votre billet... et le payer. Mais vous vous posez des questions : comment s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une arnaque, et que vos données bancaires ne risquent pas d'être piratées ?

Cet atelier vous donne tous les bons conseils dont vous avez besoin pour payer.

LUNDI 13/10 DÉBUTANT
DE 14H À 17H

LES PLATEFORMES DE RENDEZ- VOUS MÉDICAL EN LIGNE

Prendre un rendez-vous médical est déjà bien assez complexe, devoir prendre ce rendez-vous en ligne peut sembler un défi impossible à relever. Cet atelier vous présente plusieurs plateformes permettant de prendre rendez-vous en ligne pour rencontrer un spécialiste, ou pour accéder à une téléconsultation.



Inscription à partir du **01 Octobre 2025** jusqu'au **14 Octobre 2025** Attention places limitées !!!
Réservation : M. PERERA Christian, 40 rue des Près RANGUEVAUX ☎ : 06.03.74.64.44.

Sans règlement, aucune inscription ne sera prise en compte. Les chèques ne seront encaissés qu'après la soirée. Les chèques seront remplis à l'ordre de l'association « Mon Village ».

Nom : _____ Prénom : _____

Nbre d'adultes : ____ x € = ____

Nbre d'enfants : ____ x € = ____



La Fédération des Œuvres Laïques – FOL57

recrute

1 Animateur-trice

pour son Accueil de Loisirs à Ranguevaux

du 20 au 24 octobre 2025

Description du poste :

Sous l'autorité de la directrice de l'accueil, la personne assurera le poste d'animateur-trice lors du centre aéré organisé à Ranguevaux, du 20 au 24 octobre 2025, pour une trentaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

CONDITIONS :

Contrat d'engagement éducatif, rémunération 51,10€ net/jour

5 jours d'animation + 1 jour de préparation

48 heures/semaine

PROFIL SOUHAITE :

BAFA titulaire/stagiaire ou équivalence EXIGE

Expérience souhaitée dans l'animation



MISSIONS :

- Proposer, élaborer et animer des actions éducatives variées, adaptées aux besoins et à l'âge des enfants
- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants
- Participer au fonctionnement quotidien des différents temps d'accueil
- Assurer le lien avec les familles

COMPETENCES :

- Avoir une attitude éducative auprès des enfants
- Connaître les besoins des enfants selon leur âge et leur capacité
- Maîtriser la réglementation des accueils collectifs de mineurs
- Travailler en équipe et s'adapter
- Maîtriser de techniques d'animation et être à la recherche constante de nouvelles propositions en lien avec les besoins et souhaits des enfants
- Être organisé et autonome

Envoyer CV et lettre de candidature par mail à Christelle CUNTZ, directrice des ACM

ranguevaux.periscolaire@laligue57.org

Renseignements : 06 74 77 96 35

Ligue de l'enseignement - FOL 57

1 rue du Pré Chaudron BP45147

57074 METZ



Le choix d'une vraie mutuelle

Choisir GMI, c'est choisir une vraie mutuelle qui vous offre des avantages concrets et un engagement de tous les instants pour servir au mieux vos intérêts.

Des avantages concrets

→ Pas de questionnaire médical préalable

→ Aucune majoration de votre cotisation en fonction de vos dépenses de santé

→ Un médecin par téléphone 24h/24, 7j/7 grâce au service de téléconsultations médicales de notre partenaire MEDAVIZ offert par GMI



→ 100 % Santé, 100 % remboursés

La possibilité de choisir des équipements 100 % Santé et donc 100 % remboursés.



→ Pas d'avance de la part mutuelle

Le tiers payant auprès de nombreux professionnels de santé partout en France.

→ Des outils digitaux conviviaux

Pour gagner du temps et simplifier vos démarches grâce à L'APPLI MOBILE GMI et à votre espace personnel en ligne.



→ Un contact direct

avec les équipes GMI, sans standard téléphonique externalisé.



Un acteur dynamique depuis 1963

- Acteur dynamique de la complémentaire santé en Lorraine et dans le Grand Est depuis plus de 60 ans, GMI propose des couvertures santé adaptées aux besoins des particuliers, des familles, des seniors et des collectivités.
- Forte de son expérience et de sa stabilité financière, GMI se distingue par la confiance de ses adhérents. Ses offres de complémentaire santé reposent sur une expertise solide, gage de sécurité et de sérénité pour les assurés.
- Toujours en phase avec les évolutions technologiques, GMI intègre des outils digitaux performants pour faciliter l'accès à ses services. Son site web intuitif, un espace digital personnel et son appli mobile dédiée, permettent de gérer votre contrat, de demander et de consulter vos remboursements et de communiquer avec la mutuelle en toute simplicité.

Adhérents et futurs adhérents à la Garantie Santé AD2S

Pour toute question relative aux prestations prévues dans la garantie santé, n'hésitez pas à nous contacter :

📞 03 82 89 20 03 ou contact@gmi-mutuelle.fr

gmi-mutuelle.fr

GMI est une mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité Immatriculée à l'INSEE sous le numéro 783 376 270.